

ou adversaires,—je perçois bien, malgré les illusions qu'à mon âge on peut entretenir, toute la faiblesse de mes ressources personnelles, et je comprends que ce n'est pas à mon humble personnalité que je dois le privilège, dont je suis glorieux et reconnaissant, de proposer l'adresse en réponse au discours du trône.

Le Gouvernement a des vues larges et magnanimes. En me conférant cet honneur, il pensait aux électeurs du vieux comté français de Prescott, toujours fidèles à sa politique. Il jetait aussi un regard de généreuse sympathie sur la minorité franco-ontarienne.

Monsieur l'Orateur, au nom de tous mes compatriotes de l'Ontario et spécialement des électeurs de Prescott, je dépose, aux pieds du Gouvernement qui les honore en ma personne, l'hommage très respectueux de ma plus vive et de ma plus profonde gratitude.

Permettez-moi, avant de toucher au discours du trône, de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Son Excellence le Gouverneur général et à son auguste épouse, et de le remercier d'avoir accepté la position très digne et très élevée de représentant de la couronne d'Angleterre dans notre pays. Nous nous réjouissons de sa nomination. Il n'est pas un inconnu pour nous. Sa haute réputation de diplomate, acquise pendant qu'il était gouverneur des Indes et de Bombay, l'a précédé parmi nous. D'ailleurs, il est un peu canadien par les travaux que ses ancêtres ont accomplis dans ce pays. Les lecteurs canadiens ont lu avec beaucoup d'intérêt le livre intitulé: "A Voyage around the World in the Sunbeam", dont l'auteur n'est autre que lady Brassey, l'auguste mère de Son Excellence le Gouverneur général. Pour toutes ces raisons, Son Excellence peut être assurée de rencontrer ici des bras ouverts et des cœurs tout remplis de loyauté et d'affection.

Il m'incombe encore un devoir bien agréable et bien doux, celui de saluer le retour de l'honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et de l'honorable ministre de la Justice (M. Lapointe). Ayant quitté le pays immédiatement après la grande victoire électorale dont ils furent les artisans responsables, ils nous reviennent de Londres, grands par les travaux qu'ils ont accomplis pour le maintien et le développement naturel de l'autonomie canadienne et pour le bien des autres pays de l'empire.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de vous présenter mes sincères félicitations pour votre réélection à la présidence de cette Chambre. C'est à vos qualités d'impartialité, de tact, de jugement et de dignité que vous devez ce troisième terme. Pour moi, j'ajouterai ceci aux éloges unanimes que vous avez reçus dans

[M. Auger.]

cette Chambre: c'est le souhait que nous vous conservions longtemps, afin de vous élire bien des fois encore pour présider à nos délibérations.

Je dois féliciter aussi les nouveaux ministres de Sa Majesté. Leurs épaules ont reçu un fardeau lourd d'honneur et de responsabilité. Nous devons nous incliner devant leur mérite et leur valeur personnels et leur souhaiter le plus grand succès possible dans l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions. Bien que je pense ne pas pouvoir m'accorder toujours avec l'honorable chef de l'opposition (M. Guthrie), j'ai trop de largeur d'esprit pour ne pas apprécier le succès mérité qu'il a remporté à la convention conservatrice, et je ressens un vif plaisir à lui offrir mes compliments sincères. Tous admettent ses hautes qualités et son expérience.

En examinant le discours du trône, je remarque que beaucoup de mesures législatives seront présentées à l'approbation de cette Chambre. Je n'entrerai pas dans le détail de chacune de ces mesures, dont beaucoup nous reviennent de la dernière session, mais je veux signaler celle qui apportera des soulagements aux griefs des Provinces maritimes, le crédit rural et la pension des vieillards. On ne peut accorder trop de faveurs et de protection à la classe agricole et à la classe ouvrière, qui resteront toujours, quoique l'on fasse, la source des généreux labeurs et des dévouements héroïques et, pour tout dire, la base de toute prospérité nationale.

Je constate aussi avec plaisir que la législation proposée intéresse tous les électeurs du Dominion: ici, ce sont des projets de lois auxquels l'Ouest canadien est spécialement attaché; là, les Provinces maritimes présentent leurs demandes; un peu plus loin, nous trouvons des mesures qui doivent profiter à tous les citoyens du Canada, à ceux des provinces de Québec et d'Ontario, comme à ceux de l'Ouest et des Provinces maritimes. Ce fait montre bien le caractère national de la politique du Gouvernement actuel. N'est-elle pas remarquable, monsieur l'Orateur, cette sollicitude du Gouvernement pour le bien-être général de la nation entière, sans en excepter une région, une classe ou une race? Ne devons-nous pas être fiers d'une administration qui, par une action sage et pondérée, tend à faire disparaître toute cause de mécontentement et de friction? Depuis cinq ans, monsieur l'Orateur, le Gouvernement poursuit cette politique efficace de justice, de concorde et d'harmonie, et j'affirme, sans crainte de la contradiction, que c'est là une des grandes raisons de son magnifique triomphe aux polls le 14 septembre dernier.